

03 avr 2014 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 4 avril 2014

Exécution de mesures d'optimisation des services de police

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet et de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant exécution de certaines mesures d'optimisation des services de police.

Le projet d'arrêté royal découle, d'une part, des mesures d'optimisation des services de police et, d'autre part, de la réforme des arrondissements judiciaires. Le projet fixe :

- les matières pour lesquelles les services centraux de la direction générale de police judiciaire accomplit des missions d'enquête spécialisée
- la définition de la notion de "team d'enquête multidisciplinaire (MOTEM)" entre autres dans le cadre de la criminalité économique et financière organisée, de la fraude fiscale et sociale, ainsi que les critères de déploiement et la procédure d'arbitrage en vue de leur déploiement
- la qualification juridique des nouveaux ressorts des directeurs coordonnateurs administratifs et des directeurs judiciaires de la police fédérale

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal exécutant les articles 102, 2ème alinéa, 4° et 105, §§ 10 et 11, de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré a deux niveaux, et l'article 67 de la loi du 26 avril 2002 relative aux éléments essentiels du statut des membres du personnel des services de police et portant diverses autres dispositions relatives aux services de police (Loi Exodus)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.justice.belgium.be>